

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

CNAFC - ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS

Date de publication : 11/03/2021 - Associations agréées



CONFEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

Mouvement national reconnu d'utilité publique

28, place Saint-Georges
75009 Paris
Tél : 01 48 78 81 61
Fax : 01 48 78 81 61

Internet : <http://www.afc-france.org>
L'AFC la plus proche de chez vous
E-mail : cnafc-conso@afc-france.org

OBJECTIFS

Former, assister, défendre et représenter les adhérents et, d'une manière générale, les familles et les consommateurs. Leur apprendre à mieux consommer et exercer leur droit de regard en tant que consommateur. Intervenir dans les instances nationales pour participer à l'élaboration du droit et des systèmes protégeant les consommateurs et les familles.

Favoriser le développement des instances de médiation. Agir auprès des jeunes consommateurs. Représenter les

familles auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques.

ORGANISATION

La CNAFC, reconnue d'utilité publique, est composée de :

Bureau : 8 membres.

Présidente : Pascale Morinière - Secrétaire général : Bertrand Lionel-Marie

Conseil d'administration : 24 membres qui élisent le président, donnent les orientations générales du mouvement, mettent en œuvre les actions qui en résultent et assurent les représentations au niveau national.

Assemblée générale : elle réunit des représentants des Associations familiales catholiques (AFC) locales et les fédérations d'AFC.

420 associations et fédérations locales autonomes regroupant près de 25 000 familles adhérentes.

La défense des consommateurs est un service de la CNAFC. Les AFC proposent aussi 590 Chantiers-Éducation, pour aider les pères et mères dans l'éducation de leurs enfants, animés de la conviction qu'ils sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.

Antennes locales

La CNAFC regroupe 73 fédérations qui assurent la représentation des AFC auprès des différentes structures départementales.

Les 300 associations locales sont présentes dans 89 départements de métropole et d'Outre-Mer. Il existe 5 antennes "consommation" en région parisienne et 19 en province et Outre-Mer. Ces AFC locales animent de nombreux services d'entraide et peuvent aussi mettre en place des services consommation pour conseiller et informer les familles et concilier, en cas de litiges.

Adresses et téléphones des AFC locales et coordonnées des antennes "consommation" sur le site.

AGREMENTS - RECONNAISSANCE SPECIFIQUES

Agrément association de défense des consommateurs : depuis 1987.

Agrément association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique : depuis 2008.

Agrément Jeunesse et Éducation populaire : depuis 2013.

HISTORIQUE

Créée en 1905, la CNAFC a développé ses activités de consommation dans les années 1980 au travers de services pratiques destinés aux familles. Il est important, en effet, que les conditions économiques de vie des familles soient satisfaisantes afin qu'elles puissent s'épanouir sur le plan spirituel. La CNAFC est agréée "association de consommateurs" depuis 1987.

Les services consommation des AFC œuvrent en faveur d'une consommation responsable répondant aux besoins des familles et en se référant à l'enseignement social de l'Eglise. Elles mènent depuis les années 1990 d'importantes actions auprès des professionnels en matière de : copropriété, relations avec les banques et les assurances, surendettement, services postaux, certification de qualité des services, santé, alimentation, transports et droits des passagers, énergies, publicité, communications électroniques, médiation...

Le réseau des 350 associations locales s'est très vite impliqué dans la défense des consommateurs, le règlement des litiges et le traitement des problèmes de la vie quotidienne, en mettant en avant les besoins des familles directement auprès des instances départementales (dans le cadre, par exemple, des commissions d'aménagement commercial au sujet de l'implantation de centres commerciaux).

DOMAINES D'INTERVENTION

Agroalimentaire/Santé

Sécurité alimentaire depuis le producteur jusqu'au consommateur

Allégations sur les aliments bons pour la santé

Lutte contre l'obésité
Étiquetage

Banque/Assurance

Amélioration des relations banques/clients

Développement durable

Performances énergétiques des logements
Consommation éclairée et responsable
Affichage environnemental

Education

Convention cadre avec le ministère de l'Éducation nationale : depuis 2008

Jeux

Nouvelles réglementations sur les jeux en ligne

Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Éducation du jeune consommateur et intergénérationnelle
Contrôle parental des communications électroniques
Protection des données personnelles
Concertation avec les opérateurs et évolution des processus

Publicité/Médias

Examen des dérives commerciales (tromperie, pornographie, violence, etc.)
Protection des enfants face aux publicités dangereuses pour leur santé

Santé

Représentants d'usagers

Sécurité

Sécurité domestique, prévention des accidents de la vie courante
Sécurité routière

Services

Développement des labels et normes de qualité
Services à la personne

Services collectifs

Développement des labels et normes de qualité
Secteur funéraire
Services à la personne
Services de communications électroniques et téléphone
Tourisme.

Transports

Routiers, ferrés, aériens

REPRESENTATION AUPRES DES INSTANCES OFFICIELLES

Le service consommation des AFC représente les consommateurs au sein d'une soixantaine d'instances nationales, notamment au Conseil national de la consommation (CNC), au Comité français d'accréditation (Cofrac), au Comité consultatif du secteur financier (CCSF), à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et au Conseil national des opérations funéraires (CNOF). Il mène des concertations permanentes avec les organismes régulateurs, les administrations, les médiateurs, et les entreprises chargées des services collectifs (SNCF, EDF, Engie, La Poste...).

Au plan européen, la CNAFC est membre fondateur de la Fédération européenne des associations familiales catholiques en Europe (FAFCE).

La CNAFC est membre du Centre européen de la consommation (CEC Kehl).

FAITS MARQUANTS

Colloque

Une conférence sur la consommation durable a marqué les trente ans de présence des AFC parmi les associations de consommateurs nationales reconnues et le renouvellement de l'agrément dans cette fonction pour cinq nouvelles années.

Famille nombreuse

En 2008 et en 2013, la CNAFC a interpellé les pouvoirs publics pour l'acquisition puis pour le maintien du bonus écologique des assurances auto des familles nombreuses.

La CNAFC a participé aux débats et aux avancées concernant la carte Famille nombreuse.

Médias et protection de l'enfance

La CNAFC s'est engagée en faveur de la protection de l'enfance sur Internet et les nouveaux médias et une éducation au monde de l'image.

Publicité/Enfance

Dans le cadre de sa participation aux activités du Conseil national de la consommation (CNC), la CNAFC avait été désignée comme rapporteur d'un groupe de travail sur la publicité et l'enfant, suite à une étude qu'elle avait réalisée. Elle reste vigilante sur ces sujets, et soutient l'action de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) en ce domaine.

PUBLICATIONS

La Vie des AFC

Revue bimestrielle pour les adhérents. Elle comporte une rubrique réservée à la consommation et à la vie quotidienne. Tirage : 32 000 exemplaires.

La Lettre aux présidents et responsables

Lettre mensuelle destinée aux responsables des AFC.

La Lettre des AFC

Lettre électronique gratuite (abonnement en ligne sur le site).

Une collection de brochures *En Questions !*

Chacune a été recensée par la [pédagothèque de l'INC](#), évaluée et distinguée par son comité paritaire.

12 questions à se poser avant de crier sur ses enfants, 2015

12 questions à se poser sur les réseaux sociaux, 2013

> [Voir tous les livres et les brochures](#)

OUTILS PEDAGOGIQUES

Réalisation d'émissions Consomag avec l'INC, diffusées sur France Télévisions.

> [Voir les vidéos](#)

Des dossiers et des fiches pratiques sont disponibles et actualisées régulièrement [sur le site internet de la CNAFC](#).